

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 070761

220815

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03585 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : EL HOUARI ABDEL FETTAH
 Date de naissance : 01/01/1952
 Adresse : 400 ROUTE D'EL JADIDA CASA
 pec PALMIER C ga doppler@gmail.com
 Tél. : 0661606975 Total des frais engagés : 770,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

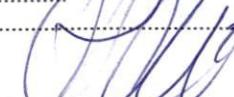
DR. NAIM MOHAMED NAOUAL
Médecin Généraliste
GSM: 0621000777/0633321199
Lot Hassania, N° 54 Appt N° 1
Casablanca

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 29/05/19
 Nom et prénom du malade :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : infarction myocardique
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 29/05/19

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des honoraires
29/05/22	V	1	300,00	DR. NAIM MOHAMMED HASSAN Médecin Généraliste Gsm : 0621 00 07 77/0631 32 71 99 Lot Hassania 1, N° 54 Appt N° 1 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie les Pyramides Dr. Elmoustapha GHANDAF 6, Bis Bd. Abderrahim Bouabid Casablanca Tel: 0522 99 2652 - 0522 99 2049451 - ICE: 00207206600005	23/05/22	470,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	P
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

1 CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Naim Mohamed Nawfal
Médecine Générale



- * Echographie
- * ECG
- * Suivi de Grossesse et Maladies Chroniques

الدكتور نعيم محمد نوبل
الطب العام

* الفحص بالصدى
* تخطيط القلب

* تتبع الحمل والأمراض المزمنة

Pharmacie les Pyramides
Dr. Elmoustapha GHANDAF
6, Bis Bd. Abderrahim Bouabid
Tél: 0522 99 26 52 - Casablanca
INPE: 092049451 - ICE: 00207206000835

Ordonnance

Casablanca, Le : 03/05/22

$$145,00 \times 2 = 290,00$$

119,20

21

31,02

31



تجزئة حسنة 1، رقم 45 الطابق السفلي، الشقة رقم
Hassania 1, Lot N°54, App N°1 - Casablanca

DR. NAIM MOHAMED NAJFAL
Médecin Généraliste
Gsm : 062100077 0631321199
Casablanca, N° 54 App. N° 1

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg cp pel b5
P.P.V. 145 DH 22

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg cp pel b5
P.P.V. 145 DH 22

5 118001 080670

PPV: 119DH20
PER: 09/23
LOT: K2794-2



Pharmacie les Pyramides
Dr. Elmoustapha GHANDAF
6, Bis Bd. Abderrahim Bouabid
Tél: 0522 99 26 52 - Casablanca
INPE: 092049451 - ICE: 00207206000835

30,0

4 / Myantalgic
ri dan

MYANTALGIC® 20 comprimés pelliculés

PPU 30DH00 EXP 06/2023
LOT 16066 6

470,40

Pharmacie les 2 Tramides
Dr. Elmoustapha GHANDAF
6, Bis Bd Abderrahim Bouabid
Tél: 0522 99 26 52 - Casablanca
(NPE: 092049451) I.C.E: 002072056000035



Pharmacie
Dr. Elmoustapha
6, Bis Bd Abderrahim Bouabid
Tél: 0522 99 26 52 - Casablanca
(NPE: 092049451) I.C.E: 002072056000035

DR. NAIM Mohamed Naoufal
Médecin Généraliste
Gsm : 0621 00 07 77/0631 32 11 99
Lot Hassan 1, N° 54 Appt N° 1
Casablanca

DR. NAIM Mohamed Naoufal
Médecin Généraliste
Gsm : 0621 00 07 77/0631 32 11 99
Lot Hassan 1, N° 54 Appt N° 1
Casablanca